

## La conférence des Sages

La conférence des Sages a pour vocation de réfléchir, proposer et échanger avec la municipalité sur toute question d'intérêt général. Elle émet des avis et des vœux aux élus à partir de saisine du Maire ou d'auto-saisine sur des sujets intéressants la vie quotidienne des Sébastienais.

### Son rôle

À la demande de la Ville ou de son propre chef, la conférence des Sages soumet à la municipalité des avis et propositions sur la vie et le développement de la commune.

### Critères

Actuellement, 41 personnes, volontaires et titulaires d'une distinction honorifique nationale ainsi que les présidents des autres structures participatives et des offices municipaux, composent cette instance participative selon les critères suivants :

- Le maire ou son représentant ;
- Personnes titulaires du grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, d'officier dans l'ordre national du Mérite, du Mérite agricole, des Palmes académiques ;
- Personnes titulaires de la médaille d'or ou d'argent de la Ville ;
- Présidents des offices municipaux : OMS, ORPASS, OMRI ;
- Un représentant des centres socioculturels.

### Son fonctionnement

Trois à quatre séances plénières rythment l'année, alimentées par le travail préparatoire d'un groupe de pilotage se réunissant tous les mois et composé de onze membres.

La conférence des Sages est présidée par l'un de ses membres, Jean-Paul Rondeau.

Mots-clés: [conférence des Sages](#),[avis](#),[propositions](#),[saisine](#),[auto-saisine](#),[consultation](#)

---

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/democratie-participative/la-conference-des-sages>